

Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Céline Tellier, Ministre de l'Environnement, de la Nature,
de la Forêt, de la Ruralité et du Bien-être animal,
concernant
**Bilan du projet « Yes We plant » un an avant la fin de la
législature**

Madame la Ministre,

En 2020, le Gouvernement wallon et vous-mêmes aviez lancé le programme opérationnel Yes We Plant, dans l'objectif que soient plantés 4000 km de haies en milieu ouvert et/ou d'un million d'arbres sur le territoire wallon d'ici 2024.

Votre site comptabilise à l'heure actuelle un peu plus de 2400 kilomètres de haies, plantés ou en passe de l'être et plus d'un million d'arbres.

À un an de la fin de cette législature, Madame la Ministre peut-elle faire le point sur l'évolution de ce projet ?

Pourriez-vous faire la distinction entre les haies et arbres déjà plantés et ceux en passe de l'être ?

Si l'objectif semble atteint pour les arbres, ce n'est pas encore le cas pour les haies. Madame la Ministre, de nouvelles actions sont-elles prévues pour encourager les citoyens et collectivités wallonnes à planter davantage pour atteindre cet ambitieux objectif ?

En outre, il était question de faire évoluer le budget de ce projet jusqu'à 2 millions en 2024. Pouvez-vous me dresser un état des lieux des budgets effectivement prévus jusqu'à la fin de la législature ?

Je vous remercie.

La réponse de la Ministre :

Un an avant la fin de la législature, nous pouvons déjà annoncer que le Programme Opérationnel « Yes We Plant! » est un succès. Le tableau ci-après présente les métrés de haies et le nombre d'arbres, avec le détail des promesses fermes et des plantations déjà réalisées.

Les données brutes synthétisées dans ce tableau en annexe sont compilées et contrôlées avec le plus grand sérieux par mes services. J'attire l'attention de l'honorable membre sur le fait que ces chiffres sont une estimation de ce qui est réellement planté en Wallonie, mais il est impossible de capter cette information de manière exhaustive.

Les canaux de récupération de ces données sont les subventions octroyées dans le cadre de l'appel à projets BiodiverCité et les subventions à la plantation de haies, d'arbres d'alignement, de taillis linéaires et de vergers, les plantations de haies par le Département de la Nature et des Forêts, les formulaires en ligne permettant aux particuliers de nous renseigner leurs plantations, les transmissions spontanées de données de certains publics-cibles comme les communes, les parcs naturels, les groupes d'action locale, et cetera.

Actuellement, il n'a pas encore été possible de ventiler ces chiffres de manière géographique, par province ou par arrondissement, pour des raisons techniques.

Des mesures sont envisagées pour faciliter l'entretien des haies. Ainsi, un appel à projets a été lancé pour stimuler les services d'entretien de haies, quels que soient leur âge et le type de taille requis. Ce service permettra d'aider l'ensemble des propriétaires et gestionnaires de haies indigènes (agriculteurs, communes, propriétaires ruraux, citoyens, associations, entreprises, et cetera). Les projets sélectionnés ont pour objectif de soutenir le développement de services d'entretien mutualisés. Ces services seront cofinancés par le SPW et les bénéficiaires pour une durée de trois ans.

Par rapport à l'entretien des nouvelles plantations, il est souvent intéressant d'effectuer un recépage des plants les plus vigoureux après deux ou trois ans, afin de densifier la haie. Sinon, des haies vives ayant la place nécessaire ne nécessitent que très peu d'entretien, voire pas du tout. Il est aussi souvent rappelé qu'un paillage est très bénéfique pour conserver l'humidité de la terre pendant au moins les deux premières années, et éviter la concurrence avec les herbes aux pieds.

Par ailleurs, d'autres actions non planifiées dans le cadre du Programme ont également été ajoutées, tels que la mise en œuvre d'un site de collaboration entre propriétaire et planteurs (www.coplantons.be), l'organisation d'évènements réguliers pendant la Semaine de l'arbre, le subventionnement d'une filière « noix, noisettes, châtaignes », le subventionnement d'organismes permettant l'entretien et la plantation d'arbres têtards, et cetera.

	Haies (mètres)	Arbres (nbres)
Plantations réalisées	1.137.645	901.825
Promesses fermes	1.371.390	262.320
Total plantés et promesses	2.509.035	1.164.145